

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 384 DU JEUDI 12 JUIN 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500



Consommation de la drogue kush

Le DG de l'Institut Itinérant de Formation de Prévention Intégrée contre la Drogue tire la sonnette d'alarme



P.2

Edito à vue d'Aigle

A l'heure des examens nationaux

Le coup d'envoi des examens nationaux, session 2025, a été donné ce jeudi 12 juin sur toute l'étendue du territoire national. L'honneur est revenu aux élèves de 6^e Année, candidats au Certificat d'études élémentaires (CEE) d'ouvrir le bal. Ils affrontent leurs épreuves trois jours de suite, sans repos, du 12 au 14 juin 2025. Ils seront suivis par les candidats au BEPC (Brevet d'études du premier cycle) qui seront sur le pont du lundi 16 au samedi 21 juin, avec pour jour de repos le mercredi 18 juin. La boucle sera bouclée par les élèves de terminale candidats au baccalauréat, programmé du lundi 23 juin au vendredi 27 juin 2025, avec pour jour de repos le mercredi 25 juin...

Des jours ouvrables déclarés fériés en Guinée P.3



Un juriste demande aux entreprises privées d'engager des poursuites judiciaires contre le ministre du Travail et de la Fonction publique

Guinée P.4



Vers la validation des documents relatifs à la convention collective et l'organe d'autorégulation de la presse.

Examens Nationaux session 2025 P.5



Déclaration du Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et l'Alphabétisation

UFDG P.4

Mamadou II Barry parle de dérive autoritaire au sein du parti

Ecoles professionnelles P.6

Des candidats à l'examen de sortie 2025 n'ont pas de PV.

Bulgarie P.3

Grandes manifestations contre l'euro

Édito à vue d'aigle



A l'heure des examens nationaux

Le coup d'envoi des examens nationaux, session 2025, a été donné ce jeudi 12 juin sur toute l'étendue du territoire national. L'honneur est revenu aux élèves de 6^e Année, candidats au Certificat d'études élémentaires (CEE) d'ouvrir le bal. Ils affrontent leurs épreuves trois jours de suite, sans repos, du 12 au 14 juin 2025. Ils seront suivis par les candidats au BEPC (Brevet d'études du premier cycle) qui seront sur le pont du lundi 16 au samedi 21 juin, avec pour jour de repos le mercredi 18 juin. La boucle sera bouclée par les élèves de terminale candidats au baccalauréat, programmé du lundi 23 juin au vendredi 27 juin 2025, avec pour jour de repos le mercredi 25 juin.

Partout, comme les années précédentes, des conseils ont été donnés aux candidats tout comme des instructions fermes aux surveillants pour que tout se déroule dans de bonnes conditions dans les centres d'examen. Des dispositions d'ordre sanitaire et sécuritaire ont également été prises.

Pour tous les observateurs, l'organisation des examens nationaux session 2025 aura valeur de nouveau test pour Jean Claude Cédy, le successeur de Guillaume Hawing à la tête de ce département stratégique qu'est celui de l'Enseignement et de l'Alphabétisation. Les admis au CEE s'ouvriront les portes du collège, ceux du BEPC deviendront lycéens à la prochaine rentrée scolaire. Quant aux élèves de terminale, il leur faudra décrocher le baccalauréat pour pouvoir accéder aux institutions d'enseignement supérieur du pays. Au terme des examens nationaux qui se tiennent après les compositions de passage en classe supérieure (pour les classes intermédiaires), les élèves et les enseignants auront droit à trois mois de vacances bien méritées. Une période souvent mise à profit par les intéressés pour voyager (à l'intérieur ou à l'étranger), apprendre un métier (coiffure, couture, conduite auto) ou mener une activité génératrice de revenu (petit commerce, gardiennage, informatique etc...)

Kéfina Diakité

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Sammel M'Bemba
Comité de Rédaction: Sammel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: CMP-GAMS 629106363
Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)



Consommation de la drogue kush

Le DG de l'Institut Itinérant de Formation de Prévention Intégrée contre la Drogue tire la sonnette d'alarme

Plus qu'un véritable problème de santé, la drogue kush dévient le stupéfiant préféré des jeunes de la capitale. Le Directeur Général de l'Institut Itinérant de Formation et de Prévention Intégrée contre la Drogue les déconseille à consommer ce tabac qui est nuisible à la santé. Dans un entretien accordé à votre quotidien, Dr Thierno BAH, Addictologue, affirme qu'à Conakry, la commune de Matam reste l'épicentre de la consommation de la drogue kush.



L'Aigleinfos : Comment expliquez-vous cette envie de jeunes prennent à se livrer à la consommation du tabac ?

Dr Thierno Bah : Il y a plusieurs sortes de tabac : il y a la cigarette, la chicha, le tabac électronique et autres. Quand vous prenez la cigarette électronique, la chicha avec sa coupe, elles sont très attirantes. Mais toutes ces substances, qu'elles soient du tabac ordinaire ou la chicha, elles contiennent de la nicotine. Et c'est cette nicotine qui fait la dépendance au tabac. C'est la raison pour laquelle beaucoup de jeunes sont devenus dépendants de la nicotine.

L'Aigleinfos : Parmi les types de tabac que vous venez de citer, lequel est plus consommé par les jeunes guinéens ?

Dr Thierno Bah : Le tabac que les jeunes consomment le plus c'est la chicha qu'on appelle aussi narguilé. Les statistiques que nous avons pour la consommation du tabac en Guinée sont : 3,85% des jeunes âgés de 15 à 18 ans qui consomment le tabac. Pour la chicha, 45% des jeunes festifs se livrent à sa consommation. C'est un problème de santé publique en Guinée.

L'Aigleinfos : Actuellement, il y a une nouvelle qualité de drogue qu'on appelle kush qui, apparemment est très dangereuse pour la santé. Est-ce que vous pouvez nous parler un peu de cette drogue ?

Dr Thierno Bah : La drogue kush est une nouvelle tendance en Guinée. Depuis quasiment

2019, cette drogue circule en Afrique de l'Ouest dans les pays comme la Sierra-Léone, le Libéria et la Guinée. C'est en 2022 que sa consommation a explosé dans la sous-région. Et par conséquence, nous avons commencé à enregistrer des cas de décès dans ces pays. En 2023, il y a eu 35 morts, en 2024, il y a eu 18 morts et cette année dans la première semaine du mois de juin, nous avons observé 8 morts dans la capitale, Conakry.

L'Aigleinfos : Ils disent souvent que c'est dans les débarcadères que cette drogue transite. Est-ce que ces affirmations, vous avez cherché à les vérifier ?

Dr Thierno Bah : Pour la provenance, nous savons tous que cette drogue provient de la Sierra-Léone. L'une des portes d'entrée c'est les débarcadères, les postes frontaliers à savoir Pamaalap et la frontière avec le Libéria. Aujourd'hui en Guinée, les gens savent comment fabriquer cette drogue. Et depuis son apparition, la commune de Matam est l'épicentre de la drogue kush en Guinée.

L'Aigleinfos : Quels sont les risques sanitaires auxquels les consommateurs de la drogue kush s'exposent ?

Dr Thierno Bah : La drogue kush est un mélange de cannabis avec des substances chimiques telles que l'acétone. Elle est dangereuse et mortelle parce que quand vous la consommez, elle vous affaiblit sur le plan physique. Vous constatez une sueur abondante qui coule sur vous, il y a la prostration de la langue, il

y a aussi ce qu'on appelle une discipline respiratoire. C'est la raison pour laquelle quand les usagers consomment, le taux d'oxygène dans le sang qui baisse, ce qui provoque un dérèglement au niveau respiratoire. Et après cela, le consommateur fait un effort pour respirer donc au lieu de dégager le CO2 pour respirer de l'oxygène, le CO2 se bloque. Il va sortir la langue ce qui va obstruer les voies aériennes supérieures et on dit que c'est l'asphyxie.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'à votre niveau, des dispositions ont été prises pour minimiser l'importation de ces stupéfiants en Guinée ?

Dr Thierno Bah : Sur le plan répressif, les forces de défense et sécurité notamment le Haut commandement de la gendarmerie, le service antidrogue, nous avons mené des sensibilisations dans les débarcadères, dans les universités de Conakry et à l'intérieur du pays. il y a aussi une volonté politique parce qu'en 2023, le chef de l'Etat avait appelé un comité interministériel pour la riposte contre la drogue kush.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Thierno Bah, médecin addictologue et Directeur Général de l'Institut Itinérant de Formation et de Prévention Intégrée contre la Drogue.

Dr Thierno Bah : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Lisez le journal numérique sur le site

www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.



Des jours ouvrables déclarés fériés en Guinée

Un juriste demande aux entreprises privées d'engager des poursuites judiciaires contre le ministre du Travail et de la Fonction publique

Pour prolonger la fête de Tabaski, le ministère du Travail et de la Fonction publique a accordé deux jours supplémentaires aux travailleurs du public et privé notamment le lundi 09 et mardi 10 juin. Cette décision du ministre Faya François Bourouno a fait mouche chez les acteurs. Kalil Camara, juriste que nous avons rencontré, parle d'un abus de pouvoir et demande aux entreprises impactées par cette décision d'engager des poursuites contre le département.



L'Aigleinfos : Le Ministère du travail et de la fonction publique demande aux travailleurs tous secteurs confondus de prendre encore deux jours de repos par rapport à la fête de Tabaski. Qu'est-ce que vous reprochez à ce communiqué, en tant que juriste ?

Kalil Camara : La loi prévoit l'institutionnalisation des jours fériés en République de Guinée. Selon l'article 222.6 du code du travail,

les fêtes légales sont déterminées par décret et de facto des jours fériés, chômés et payés. C'est pourquoi le décret 05. 26 pris par le CNRD en 2022, prévoit douze jours.

L'Aigleinfos : Au lieu d'un décret, c'est un acte ministériel qui a été pris. Est-ce que vous voulez dire que le ministère n'avait pas le droit de le faire ?

Kalil Camara : S'il fallait les aug-

menter, il va falloir trouver un autre décret pour déclarer chômé et payé. Un acte ministériel ne peut pas déclarer les jours fériés, chômés et payés. En clair, le ministre de la fonction publique n'a ni la qualité ni la compétence de déclarer les jours chômés et payés. C'est un décret qui doit déclarer exceptionnellement ces jours fériés. Les entreprises impactées par cet acte administratif peuvent engager une action contre l'Etat particulièrement contre le ministère concerné pour non seulement déclarer l'illégalité de l'acte que le ministre a pris mais aussi pour des dommages et intérêts.

L'Aigleinfos : Tout de même le ministère s'appuie sur le mot exceptionnellement dans son communiqué. Ne trouvez-vous pas la place de ce mot dans ce communiqué ?

Kalil Camara : L'article 02 du décret 05-26 prévoit les jours qui peuvent être exceptionnellement décrétés fériés, chômés et payés. Parmi les douze jours fériés de l'année, il y a trois jours qui, quand ça tombe sur les dimanches, le jour suivant qui est

ouvrable est automatiquement férié. Ce sont le 02 octobre, fête de l'indépendance, le jour du nouvel an et la fête de l'Aid El Fitr. Or ces trois jours, aucun autre jour ne peut exceptionnellement être déclaré férié, ce qui est contraire à la loi.

L'Aigleinfos : Quelle est la différence entre les jours fériés, chômés et payés et les jours fériés ?

Kalil Camara : Quand on dit férié, cela veut dire que le chômage n'est pas obligatoirement imposé aux entreprises. Cela veut dire que vous en tant que salarié, vous pouvez travailler vous avez le choix de travailler dans votre entreprise ou pas. Mais si ne vous travaillez pas, sachez que l'employeur ne sera pas tenu de vous rémunérer. Mais quand on dit jour férié, chômé et payé, cela veut dire l'employé ne travaillera pas mais l'entreprise doit le rémunérer. Et vous comprenez que c'est un acte préjudiciable aux entreprises parce que si elles ne produisent pas, elles n'auront pas de revenus et c'est à travers ces revenus qu'elles paient leurs travailleurs.

L'Aigleinfos : Il y a des structures comme la santé, la presse qui travaillent les jours fériés, chômés et payés mais qui ne sont jamais rémunérées. Est-ce que c'est une mesure exceptionnelle à ce niveau ?

Kalil Camara : Oui exceptionnellement la loi prévoit que si par nature des activités menées par l'entreprise ne peuvent pas s'arrêter, comme pour les médias ou la santé, les employeurs peuvent demander à certains travailleurs de venir travailler. Mais pour ce cas, la loi dit que les travailleurs ont droit à des rémunérations spéciales contrairement de leurs rémunérations habituelles, et la loi indique que cette rémunération est calculée sur taux horaire majoré de 60% la journée et 30% la nuit.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Kalil Camara, Juriste de formation !

Kalil Camara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Limitation des mandats

Pourquoi Alhoussein Makanera Kaké n'en veut pas...

Le lundi 9 juin 2025 Alhoussein Makanera Kaké, coordinateur de la synergie GMD25, a abordé plusieurs sujets au cours d'une conférence de presse qu'il a animée à sa résidence privée, au quartier Briqueterie. C'était en marge de la fête de la Tabaski et de la grande Mamaya à Kankan.



L'ancien ministre de la Communication et ancien député est revenu sur la question relative à la limitation des mandats dans la nouvelle Constitution en cours d'élaboration. Il dit s'opposer clairement au maintien de cette disposition dans l'avant-projet de la constitution. « Seuls les hommes politiques profitent de la limitation du mandat. Pour moi, c'est au peuple de décider, pas aux textes de l'imposer. Nous estimons qu'après 2025, nous ne serons plus dans une phase de refondation, mais dans un régime normal, avec un président élu pour longtemps. J'ai toujours dit que la limitation du mandat est un faux débat. C'est le seul point de la Constitution actuelle que je voudrais changer », a-t-il martelé. Comme il fallait s'y attendre, il n'a pas manqué de réitérer son soutien à une éventuelle continuité du président Mamadi Doum-

bouya après 2025.

« Comment peut-on empêcher le peuple de bénéficier des actions d'un homme exceptionnel ? La limitation du mandat, c'est en réalité une limitation du pouvoir du peuple. Ceux qui parlent le plus de limitation sont souvent ceux qui veulent accéder au pouvoir. Ils pensent que sans cette disposition, ils n'y arriveront jamais... Mon objectif, ce n'est pas de voir un nouveau président chaque année. L'objectif de tous les Guinéens doit être le bien-être du pays. Même si on élisait un nouveau président chaque année, on ne serait pas tous présidents. Si nous avons quelqu'un d'exceptionnel, qu'on ne rencontre pas tous les jours, et que le peuple est satisfait, pourquoi devrait-on lui demander de partir ? On ne change pas une équipe qui gagne. Ce que je veux, c'est de la cohérence. Que voulons-nous vraiment ? Le développement du pays ou juste voir de nouveaux visages au sommet ? Si c'est le développement, alors tant que le peuple est satisfait, il reste. Moi, j'opte pour la continuité. », a-t-il indiqué.

Kaba Kankoula

Bulgarie

Grandes manifestations contre l'euro

SOFIA, Bulgarie. Le dimanche 8 juin 2025, des manifestants se sont rassemblés devant la Banque nationale bulgare, entourés d'un important dispositif policier, pour protester contre l'introduction prévue de l'euro le 1er janvier 2026.



La manifestation était une fois de plus organisée par le parti politique "Vazrazdane", tandis que d'autres manifestations ont eu lieu dans d'autres villes bulgares. Le président de "Vazrazdane", Konstantin Kostadinov, a adressé une lettre à tous les Premiers ministres de l'Union européenne appelant à l'exclusion de la Bulgarie de la zone euro. Konstantin Kostadinov a souligné dans ses déclarations: "Notre lutte se fait au nom de la démocratie, de nos droits et de notre droit le plus important, le droit de vote". Kostadinov a également rappelé qu'en Italie, il n'y a pas eu un, mais cinq référendums sur l'euro,

avec une demande signée par moins de 1 % des citoyens, tandis qu'en Bulgarie, avec 10 % des personnes disposées à le faire, un référendum n'est pas autorisé.

Les participants à la manifestation ont affirmé catégoriquement leur volonté de conserver le lev bulgare comme monnaie nationale et ont réclamé haut et fort un référendum sur cette question cruciale et d'importance à long terme pour le pays. "Nous voulons conserver le lev bulgare car c'est notre monnaie nationale. Sans lev, il n'y aura plus de Bulgarie", ont insisté les manifestants. Les milliers de manifestants ont

exprimé en particulier leur inquiétude quant au risque que le passage à l'euro entraîne une hausse des prix, une dégradation du niveau de vie, une perte de souveraineté économique et financière du pays et une dépendance vis-à-vis des puissances extérieures.



Reportage: Isidoros Karderinis

*Isidoros Karderinis est journaliste, correspondant de presse étrangère et écrivain. Facebook: Karderinis Isidoros



INTERVIEW

Guinée

Vers la validation des documents relatifs à la convention collective et l'organe d'autorégulation de la presse.

La presse ne devrait pas rester en marge de la refondation prônée par le CNRD. La corporation a sur plusieurs réflexions, décidé de doter l'exercice du métier du journalisme des documents référentiels pouvant servir de base pour les hommes de médias. Pour leur élaboration, le syndicat de la presse, les associations de presse et des commissaires de la HAC, ont retravaillé sur ces documents dont la première mouture a été présentée il y a des années. Le président de l'Union des Radios et Télévisions Libres de Guinée (URTELGUI) a pris part à ces travaux. Aboubacar Camara déclarera que les documents seront bientôt rendus officiels après les avoir soumis au ministère du Travail et de la Fonction publique.



L'Aigleinfos : La Haute Autorité de la Communication a annoncé la validation des documents relatifs à la convention collective et l'organe d'autorégulation de la presse. Comment en est-on arrivé là ?

Aboubacar Camara : Nous venons de loin. Il vous souviendra qu'en 2018, les associations de presse et le syndicat avaient mis en place une commission de rédaction pour l'élaboration de la convention collective dont j'étais le président en tant que président de l'URTELGUI. On avait réussi à mettre en place une première mouture qui a eu l'adhésion de la presse et de la HAC. Mais après des remarques soulevées, on avait eu une deuxième mouture. C'est pour vous dire que c'est cette deuxième mouture qui a été amendée et présentée pendant ce forum pour finaliser la convention

L'Aigleinfos : Est-ce qu'on peut savoir combien de temps faudrait-il avant qu'ils ne soient validés ?

Aboubacar Camara : C'est encore tôt de le dire exactement. Mais déjà le patronat, le syndicat et les médias que nous sommes, nous sommes d'accord sur les documents et nous devons aller vers les autorités. Un contact a été créé et la semaine prochaine, nous allons les soumettre au ministre de la Fonction publique et à l'Inspection générale du travail. A l'issue de la cela, nous allons procéder à la signature et une fois que cela est finalisé, nous avons prévu de mettre en place un moratoire d'un an pour permettre aux deux parties de se préparer. Mais qu'à cela ne tienne, à partir de ce mois de juin, peut-être à travers un point de presse, nous allons annoncer la mise en place de cet organe d'autorégulation de

la presse.

L'Aigleinfos : Dites-nous véritablement quelle a été la contribution de la HAC, l'institution dirigée par Boubacar Diallo dans la finalisation de ces travaux ?

Aboubacar Camara : Tout d'abord c'est au siège de la HAC que les associations de presse et le syndicat se sont réunis pour travailler. Nous avons aussi besoin des conseils des commissaires de l'institution mais il faut dire que c'est un travail qui a été élaboré par les organisations de presse et le syndicat. Donc la HAC, à la faveur des trois jours du forum, a lancé un appel pour que les points qui servaient de discorde soient élagués pour permettre la finalisation de ces documents.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Aboubacar Camara, président de l'Union des Radios et Télévisions Libres de Guinée (URTELGUI)

Aboubacar Camara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Kouroussa

Le Président Mamadi Doumbouya rend visite à la notabilité

Selon la DCI-PRG, de retour de son séjour à Kankan, le Président de la République, Son Excellence le Général Mamadi DOUMBOUYA, a marqué une nouvelle étape de proximité avec les populations en rendant le mardi 10 juin 2025 une visite de courtoisie au Sotikémö de Kouroussa El-Hadj Lanciné KEITA, dans une atmosphère empreinte de ferveur populaire.



C'est une foule en liesse qui a envahi les rues de Kouroussa pour saluer l'arrivée du Chef de l'État. Autorités locales, leaders religieux, notabilités, jeunes et femmes, tous se sont mobilisés pour exprimer leur reconnaissance et renouveler leur soutien indéfectible à l'homme d'État Son Excellence le Général Mamadi DOUMBOUYA qui incarne aujourd'hui une nouvelle dynamique de gouvernance en Guinée. Les témoignages de gratitude se sont multipliés, à l'image de ceux du patriarche de Kouroussa, transmis par le grand imam au nom du Sotikémö El-hadj Lanciné KEITA. Ce dernier a salué les efforts constants du Chef de l'État en faveur du développement local, notamment l'amélioration des infrastructures et la promotion de

la paix. Il a également souligné l'importance du renforcement du tissu social, condition essentielle pour un développement durable et inclusif du pays, rapporte la Direction de la Communication et de l'Information de la Présidence de la République (DCI-PRG).

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Tribune

UFDG

Mamadou II Barry parle de dérive autoritaire au sein du parti

Dans une tribune intitulée "Quand le faux devient méthode : la dérive autoritaire au sein de l'UFDG", Mamadou II Barry, journaliste indépendant, s'intéresse à la gestion de cette formation politique dirigée par Cellou Dalein Diallo.



« Résolutions internes, violations statutaires, pouvoir personnalisé : plongée dans une crise de légitimité. Un document peut-il suffire à défaire des principes que l'on

croyait inaltérables ? À l'approche du congrès annoncé pour juillet 2025, une série de résolutions internes réapparaît dans le débat politique. Jusque-là restées en dehors du regard du

grand public, elles sont désormais mises en lumière pour ce qu'elles révèlent : une dérive assumée des pratiques statutaires. L'une des deux résolutions, datée du 6 septembre 2020, désigne Cellou Dalein Diallo comme candidat du parti à la présidentielle. Une décision attendue, conforme à l'histoire récente de l'UFDG. La seconde, en revanche, tranche : elle proroge de cinq ans les mandats de toutes les instances dirigeantes, sans congrès ni débat. L'argument avancé ? Une situation sanitaire exceptionnelle, et l'impossibilité d'organiser une session ordinaire. En guise de cadre juridique, une « Convention nationale » dont la seule mention ferait tiquer n'importe quel lecteur des statuts. Car c'est là que le bât blesse. Ni les statuts, ni le règlement intérieur de l'UFDG ne reconnaissent l'existence d'une telle instance. Le parti se réfère à

deux organes délibératifs de ce niveau : le Congrès national et le Conseil national. Rien d'autre. La « Convention nationale » apparaît donc comme un corps étranger aux textes, et partant, aux pratiques légitimes. Quant au pouvoir de proroger un mandat, il ne revient qu'au Congrès, organe souverain. Toute autre procédure, même circonstanciée, relève de l'abus. Le doute s'épaissit lorsqu'on apprend, par la voix de certains cadres, qu'aucune de ces résolutions n'a été soumise à validation, ni publiée à l'époque. En 2020, aucun communiqué, aucune prise de parole n'en avait fait état. Rien non plus dans les circuits internes habituels. Et pour cause : ces résolutions, affirme-t-il, n'ont jamais existé en l'état. Elles auraient été rédigées après coup, pour justifier des changements opérés unilatéralement dans les fédérations, souvent au détriment des figures dissidentes. Ce qui se joue ici dépasse le simple litige de procédure. Il s'agit d'une relecture du fonctionnement interne de l'UFDG, où la fidélité aux textes semble céder le pas aux arrangements de circonstance. En transformant un acte interne en instrument de

pouvoir, le risque est grand de voir l'UFDG perdre ce qui faisait sa singularité : sa prétention à l'exemplarité démocratique. À l'approche du congrès, une question demeure : sur quelle base juridique seront convoquées les structures de base chargées de désigner les délégués ? Plusieurs n'ont pas été renouvelées depuis cinq ans. Et ce ne sont ni le contexte sanitaire passé, ni une résolution sans fondement statutaire, qui peuvent justifier une telle entorse aux règles internes. En l'état, les documents invoqués soulèvent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. Jusqu'où peut-on aller pour garder la main sur un parti ? Quand la règle devient variable, la confiance devient chimère. », a écrit Mamadou II BARRY, journaliste indépendant.

Mamadou Oury

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Examens Nationaux session 2025

Déclaration du Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et l'Alphabétisation

A l'occasion du lancement des examens nationaux session 2025, le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, Jean Paul Cédy a fait une déclaration dont nous vous livrons ci-après l'intégralité.



« Élèves, Enseignants et parents d'élèves de Guinée

Bien chers concitoyennes et concitoyens.

Comme chaque année, nous voilà en période d'examens finaux qui marquent le passage d'un cycle scolaire à un autre. Ils auront lieu du 12 au 27 juin 2025 pour les trois examens : Examen de fin d'études élémentaires, Brevet d'études du premier cycle et Baccalauréat unique. Ce sont des moments d'angoisse pour les élèves et professeurs, les parents d'élèves ; mais aussi pour les gestionnaires du système éducatif, et cela est normal !

Je voudrais avant tout propos dire toute ma satisfaction et ma reconnaissance à l'endroit de tous

les acteurs du système éducatif pour le sens élevé de responsabilité qui a marqué l'année scolaire. D'abord, nos partenaires sociaux, dans un souci d'accompagner les autorités et dans une démarche de refondation, en maintenant la quiétude sociale permettant aux enseignants et aux élèves de vaquer à leur vocation principale, celle de transmettre et apprendre.

Ensuite, ma reconnaissance à nos collaborateurs et collègues enseignants qui, dans une démonstration sans précédent ont exprimé leur confiance dans les actions du gouvernement et de la Présidence de la République.

Bien chers enseignants, élèves et parents d'élèves, je voudrais

que cette volonté d'accompagner le gouvernement se traduise, lors de ces examens, par un sens élevé de responsabilité. Les sacrifices et le travail que vous avez fournis ne doivent pas être entachés par le laxisme et l'insouciance de certains individus. Ce que nous avons de plus important à faire, c'est de relancer le niveau de notre éducation afin de faire du capital humain guinéen, une force essentielle dans la réalisation de notre plus grand projet socio-économique, le Programme Simandou 2040.

Cette année, ce sont cinq cent soixante-six mille soixante-neuf (566.069) élèves au total dont trois cent treize mille deux cent quatre-vingt-trois (313.283) jeunes élèves du primaire qui vont être évalués dans 1497 centres ; cent soixante-dix-neuf mille huit cent quarante-neuf (179.849) élèves du collège qui vont être également évalués dans 648 centres d'examen. Enfin, soixante-douze mille neuf cent trente-sept (72.937) lycéens le seront dans 260 centres d'examen du bac.

Plus de 45.000 enseignants seront impliqués dans tout le processus des évaluations. Chacun

de ces examens sera, comme prévu par les textes réglementaires, conduit par les structures qui en ont les prérogatives et la responsabilité : Les Directions nationales de cycle, le corps des Inspecteurs disciplinaires, la Direction générale des examens et contrôle scolaires, les Inspections régionales de l'éducation et les Directions préfectorales et communales de l'éducation. Les délibérations seront faites conformément aux règlements généraux des examens par des jurys indépendants prévus à cet effet.

Ce retour aux respects des textes fondamentaux régissant nos structures et notre administration marque la ferme volonté de refondation du gouvernement. Nous devons, nous éducateurs en premier, redonner toute la force et toute l'efficacité à notre administration scolaire. Oui bien sûr, c'est un risque, diraient certains ! Mais, pour d'autres, il faut bien le prendre un jour, ce risque, pour avancer et construire la nouvelle Guinée que nous appelons de tous nos vœux. Essayons. « Dieu reconnaîtra les siens », dit une expression célèbre.

Chers élèves, surtout lycéennes, lycéens, et collégiennes et collégiens ! Vous qui êtes sensibles à l'injustice, saisissez cette opportunité d'une vie meilleure qui vous est offerte par la ferme volonté d'un retour au travail, à la qualité, au mérite. Vous jeunes, à travers l'éducation et la culture, la santé et le bien-être, êtes la pré-

occupation majeure du gouvernement et du Président de la République à travers les cinq piliers du programme Simandou. Ne l'oubliez pas, la jeunesse est au cœur de la vision du Président de la République. Vous devez vous impliquer en refusant, la fraude, l'insubordination, le laxisme, la fainéantise. Vous le pouvez et pour preuve, deux de vos camarades, Mohamed Traoré et Fatoumata Barry ont hissé haut la guinée en remportant les premier et troisième prix de la Dictée PGL devant plusieurs nations. Chers élèves, vous avez eu une année calme où, sur instruction du Président de la République, l'Etat guinéen a fait un effort immense pour vous fournir des enseignants, jeunes, qualifiés et motivés en qui j'ai toute ma confiance pour le renouveau de notre école. Il revient à vous élèves de jouer votre partition.

Je vous souhaite d'excellents résultats par votre travail à toutes et à tous. Je redis toute ma reconnaissance et ma profonde gratitude au Président de la République, le Général Mamadi DOUMBOUYA, à son Premier Ministre Chef du gouvernement Amadou Oury BAH, pour l'accompagnement constant qu'ils apportent au système éducatif et à moi-même.

Vive l'école Guinéenne », lit-on dans la déclaration du MENA.

Mamadou Oury

Fête de Tabaski

Le DG du FDSI écrit au président Mamadi Doumbouya

A l'occasion de la fête de Tabaski célébrée le 6 juin dernier, Lansana Diawara, le Directeur général du Fonds du développement social et de l'Indigence, a cru devoir écrire au président de la transition, le général d'armée Mamadi Doumbouya.



« En cette période sacrée marquée par la célébration de l'Aïd el-Kébir, symbole de foi, de dévotion et de sacrifice, je tiens à adresser, au nom de l'ensemble des cadres et agents du Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI), ainsi qu'en mon nom personnel, mes vœux les plus respectueux et fraternels à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Mamadi Doumbouya.

Puisse cette fête, l'une des plus importantes du calendrier musulman, être pour vous et votre illustre famille un moment de paix, de recueillement et de bénédictions divines.

Excellence Monsieur le Président de la République, en ce jour chargé de spiritualité et de sens, je prie qu'Allah (SWT) vous accorde

santé, longévité, clairvoyance et succès dans votre noble et exaltante mission de refondation de notre chère Guinée.

Que cette Tabaski soit également une source d'unité, de solidarité nationale et de renforcement de la cohésion sociale, valeurs que vous incarnez avec fermeté et patriotisme depuis votre accession à la magistrature suprême.

Au nom du FDSI, service humanitaire placé sous la tutelle du Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables, je renouvelle notre indéfectible engagement à accompagner votre vision d'une Guinée juste, équitable et solidaire.

Bonne fête de Tabaski, Excellence.

Qu'Allah veuille sur vous et sur la Guinée. », a écrit Lansana Diawara, Directeur Général du FDSI.

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu



Tibou Kamara, ancien ministre

« Le bonheur, sans les autres et contre tous, est un leurre, un malheur ! »

Dans une tribune publiée dans la presse et intitulée "Le bonheur, sans les autres et contre tous, est un leurre, un malheur !", Tibou Kamara, ancien ministre d'Etat sous Alpha Condé dit ce qu'il pense du bonheur. Lisez...



« Le paradoxe cruel du bonheur : sourire quand d'autres pleurent. Aussi vrai que le bonheur des uns fait parfois le malheur des autres, le malheur de personne ne fera jamais le bonheur d'un autre. La fête, qu'elle soit d'origine religieuse ou inscrite dans l'agenda des événements de la vie à rappeler et célébrer de temps à autre, est un moment de partage, de communion, de joie, et parfois de foi et de recueillement. En famille ou entre amis, on s'efforce, durant cet instant précieux, d'oublier les difficultés du quotidien et les angoisses liées aux incertitudes inhérentes à l'existence. Cependant, il y a souvent un sentiment de culpabilité à se réjouir et à jouir de la vie quand certains subissent l'épreuve de la maladie, tandis que d'autres se morfondent dans la solitude

de la prison. Des êtres chers et des parents proches, qui réalisent soudain que rien ne vaut plus que la santé, comprennent, à leur corps défendant, que la liberté est une sensation unique et irremplaçable.

Ceux qui en doutent encore ou refusent d'entendre raison comprendront, à leur tour, que la liberté et la santé sont les seuls trésors dont personne ne pourrait se passer ici-bas, abstraction faite de la condition de chacun ou du statut qu'il occupe dans la société.

Si la foi soulève des montagnes, la sympathie et la solidarité des nantis et des puissants d'un moment envers les déshérités et tous les malheureux d'un jour guérissent bien des blessures et apaisent les cœurs. Hélas, on est prompt à s'associer au bonheur

des autres sans y être invité, à en profiter outre mesure et jusqu'au bout, mais on rechigne à s'investir, même un peu, dans une relation qui ne soit ni rentable ni d'aucune utilité.

À une époque où le profit personnel et les visées individuelles ont plus de poids et de résonance que l'exigence de l'éthique et la servitude des valeurs, on ne s'encombre pas du scrupule moral et on refuse de se lier à un code d'honneur. « La fin n'a jamais autant justifié les moyens que maintenant. » Tout le pays peut pleurer, gémir, se lamenter, peu importe, pourvu qu'on ait le sourire soi-même, qu'on soit parmi les privilégiés. On est jaloux de son bonheur propre et égoïste, mais on ne se sent jamais concerné par le sort d'autrui, surtout lorsqu'il n'est pas enviable.

Ce qui fait que beaucoup de personnes arrivent à être heureuses même si autour d'elles il n'y a que ruines, sueurs, sang, drames et larmes. La question cependant qui demeure est la suivante : est-il possible d'être heureux en ne faisant que des malheureux ? », a écrit Tibou Kamara.

Kaba Kankoula

Ecoles professionnelles Des candidats à l'examen de sortie 2025 n'ont pas de PV.

C'est une situation difficile à comprendre d'autant plus que c'est à la veille du lancement des premières épreuves de l'examen de sortie dans les écoles professionnelles. Pour leurs dernières évaluations qui devraient être sanctionnées par la suite par des diplômes, la plupart des candidats des écoles professionnelles privées du pays sont confrontés au même problème. Ils sont sans PV et d'autres ont été obligés de composer au compte de l'ATS alors qu'ils ont suivi des trois ans de formation en BT, disent-ils.



Dans la commune de Lambanyi, ils étaient des dizaines de candidats à manifester pacifiquement le mardi 10 juin 2025 pour rallier Taouyah, où se trouve le siège du département de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'Emploi. Ces étudiants exigent du département dirigé par dame Aminata Kaba,

de leur fournir des PV et leur permettre d'être évalués dans les disciplines selon les formations qu'ils ont suivies pendant ces trois dernières années.

Sur les pancartes, on pouvait lire « nous voulons nos PV » ou « nos PV ou rien ». Ces candidats à l'examen de sortie qui devrait démarrer mercredi, sont descendus

dans les rues pour disent-ils être rétablis dans leurs droits.

« On a fait trois ans de formation et à la dernière minute ils nous disent que nous n'aurons pas de PV parce que nous n'avons pas de BAC. C'est pourquoi nous sommes sortis pour réclamer nos PV. Pourtant, certains ont reçu leurs PV mais pas nous alors que

nous avons suivi la même formation en tant qu'infirmiers d'Etat, ils disent que nous ne sommes Infirmiers mais nous sommes des ATS, on n'a pas suivi de formations en ATS et même ça, nous n'avons pas reçu de PV », a déclaré Jean Modou Goépogui. Les larmes aux yeux, Fatoumata Baldé, étudiante sage-femme abonde dans le même sens. « Nous sommes dans notre troisième semaine, nous n'arrivons pas à réviser. On n'a pas nos PV. Comment nous pouvons passer ces examens ? Nous sommes en train de perdre trois années dans le vide, le ministère ne fait que nous mentir, madame la Ministre est à Kankan à faire la mamaya. Nous voulons nos PV ou rien. Ils disent qu'on n'a pas eu bac, bien sûr mais ceux qui n'ont même pas eu le BEPC ont reçu leurs PV en plus en BTS. Pourquoi ils veulent nous donner des ATS alors que nous avons suivi des formations en BTS pendant trois ans ? », a-t-elle ajouté.

Ces candidats ne savent plus à quel saint se vouer. Ils demandent à la ministre Aminata Kaba de re-

pousser la date des examens, à défaut ils vont empêcher la tenue de première épreuve tant que leur situation n'est pas résolue.

« Nous voulons nos PV ou rien. S'ils ne nous donnent de PV, nous allons saccager les centres, il n'y aura pas d'examen cette année. Nos parents ont souffert pour nous pendant trois ans. Vous voulez mettre à l'eau nos trois ans d'études, ça ne va pas marcher. Nous voulons nos PV mais des vrais PV. Il ne faut pas nous donner des PV pour vous débarrasser de nous », a insisté Aïssata Baldé, infirmière d'Etat.

A moins de 24H du lancement des épreuves de l'examen de sortie, ces candidats invitent le département de tutelle à reporter la date pour trouver une solution à leurs cris du cœur.

« Nous demandons à ce que la date soit repoussée afin que nous ayons nos PV. Nos parents ont trop souffert pour nous, donc nous ne pouvons pas faire trois ans de formation pour rien », a lancé Modou Goépogui.

Samuel Demba. D

Deux jours fériés après la Tabaski Marc Yombouno du RPG fait part de son incompréhension

Deux jours supplémentaires (lundi 9 et mardi 10 juin 2025) ont été déclarés fériés, chômés et payés par le ministère du Travail et de la Fonction publique, après la fête de Tabaski. Une décision qui a fait réagir des acteurs politiques. C'est le cas par exemple de Marc Yombouno, membre du Bureau exécutif du RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir).



« Un État est régi par des lois, des principes et des valeurs. Toute décision administrative doit avoir une base légale. Quand vous lisez bien le communiqué, il n'y a aucune référence. En réalité, c'est juste pour contenter ceux qui sont en fête, pour leur permettre de prolonger la célébration. C'est louable, mais encore faudrait-il que cela soit réglementaire », a martelé l'ancien ministre du Commerce d'Alpha Condé. Pour lui, cette mesure qui ne repose sur aucune base légale n'est pas un bon exemple.

« S'ils veulent qu'après chaque Tabaski on accorde trois ou quatre jours fériés, alors il faut légiférer. Il faut que cela ait une base légale. Pour toutes les autres fêtes, on se réfère à des textes. Mais dans ce communiqué, aucune référence légale n'est citée. C'est ce qui est inquiétant », a-t-il confié à nos confrères d'Africaguinee.com.

Parlant des pertes économiques en perspective, Marc Yombouno dira ceci : « Cela va entraîner des pertes chez ceux qui avaient des opérations ou des planifications en cours. De plus, on est à la veille du démarrage des examens nationaux. Ce qu'il faut craindre désormais, c'est que ces deux jours de congé affectent le calendrier des examens. D'ailleurs, le ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a déjà reporté les examens de sortie initialement prévus ce lundi au mardi. Ils seront donc encore obligés de les reprogrammer »

Kéfina Diakité



Kankan Le général Mamadi Doumbouya a pris part à la 85^e édition de la Mamaya

La ville de Kankan a été honorée cette année, par la présence du couple présidentiel. Profitant de la fête de Tabaski, le président de la transition a participé à la grande fête de la Mamaya, devenue coutume en Haute Guinée. Chaque année, au lendemain de la fête de Tabaski, la ville de Kankan se métamorphose en un vibrant carrefour culturel à l'occasion de la Grande MAMAYA.



Désormais reconnue sur la scène internationale, cette manifestation célèbre la richesse et la diversité des traditions mandingues dans une ambiance de chaleur, de joie et de partage.

Depuis trois ans, l'organisation de cet événement a pris une tournure particulière grâce à la présence active du Chef de l'État, le Général Mamadi DOUMBOUYA. Cette 85^e édition n'a pas dérogé à la règle, marquée par l'engagement fort du Président de la République envers la culture et l'éducation, deuxième pilier du Programme hautement stratégique Simandou 2040.

À Kankan Nabaya, les cérémonies de lecture du Saint Coran sont une tradition pluriséculaire. Outre les séances habituelles, d'autres lectures coraniques sont organisées chaque année, en

prélude à la fête de la Tabaski, dans cette ville à forte empreinte islamique.

Dans cette dynamique, la notabilité locale, en collaboration avec les imams des ligues régionale, préfectorale et communale de Kankan, a initié un programme de lecture du Saint Coran pour implorer la grâce divine. Démarré le premier jour du mois lunaire, ce programme a été clôturé le samedi 7 juin 2025, à la grande mosquée de Kankan, en présence du Chef de l'État, Son Excellence le Général Mamadi DOUMBOUYA, de plusieurs membres du gouvernement, ainsi que des autorités administratives, communales et des forces de défense et de sécurité de la 3^e région militaire.

Le lendemain samedi 7 juin, le couple présidentiel a fait son apparition au stade Mbalou Mady

DIAKITÉ, lieu emblématique de la Grande MAMAYA.

Au fil des ans, l'organisation et la structuration de la Grande MAMAYA ont connu une amélioration notable.

Chaque année, une des quatre régions naturelles de la Guinée est mise à l'honneur en tant que région invitée, permettant de valoriser la diversité culturelle du pays.

Cette année, c'est la Basse Guinée qui a eu cet honneur. D'ailleurs, le Kountigui de la Basse-Côte a effectué le déplacement et a pris place aux côtés du Chef de l'État.

La Côte d'Ivoire a été désignée pays invité d'honneur, avec la présence remarquable de Madame Nasseneba TOURÉ, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

La grande Mamaya de Kankan est une célébration de l'identité guinéenne, un moment où les traditions prennent vie, où la musique et la danse racontent l'histoire d'un peuple fier de ses racines.

C'est aussi une invitation à rêver d'un avenir où la Guinée devient une destination prisée, grâce à la promotion de la richesse de son patrimoine culturel sous la direction du Chef de l'État, le Général Mamadi DOUMBOUYA.

Samuel Demba.D

Mali

Le Jnim détient un otage iranien et diffuse une vidéo des soldats pris à Boulikessi

Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans détient un otage iranien, capturé au Mali et qui travaillait pour une entreprise turque. Le groupe lié à al-Qaïda a diffusé mardi 10 juin dans la soirée des vidéos des soldats de l'armée malienne capturés le 1er juin lors de l'attaque du camp militaire de Boulikessi, région de Douentza, dans le centre du pays.



Vêtus de boubous blancs ou bleus, assis sur des nattes dans une pièce vide, ils déclinent leur grade et identité. Le Jnim avait revendiqué 22 militaires maliens capturés à Boulikessi. Seuls 20 apparaissent à l'image. Pas de précision sur les deux manquants, il pourrait s'agir des « blessés » évoqués par l'un des prisonniers. Dans leurs déclarations tournées sous la contrainte, les soldats maliens assurent être bien traités et demandent au président de transition, le général Assimi Goïta, d'agir pour leur libération.

Famas et Wagner détenus par le Jnim et le Front de libération de l'Azawad

Des images de leur capture avaient été diffusées mais cette vidéo est la première preuve de vie depuis. Une centaine de soldats avaient été tués lors de l'attaque du camp de Boulikessi, il y a une dizaine de jours. Après

avoir récupéré les corps, l'armée malienne a totalement abandonné le camp le week-end dernier. Le Jnim détient d'autres militaires maliens capturés lors de précédentes attaques. Leur nombre précis n'est pas connu. Le groupe jihadiste retient aussi en otage, parfois depuis des années, plusieurs dizaines de civils maliens : administrateurs de l'État, professeurs, humanitaires, habitants de villages refusant de conclure des accords locaux...

Les rebelles indépendantistes du Front de libération de l'Azawad (FLA) détiennent de leur côté une vingtaine de soldats maliens et deux mercenaires russes du groupe Wagner. Des « prisonniers de guerre » selon les rebelles indépendantistes qui n'ont jamais procédé à la prise d'otages civils. Otage iranien

Le Jnim a par ailleurs capturé au Mali un ressortissant iranien. Le groupe jihadiste n'a étrange-

ment pas revendiqué cette prise d'otage comme c'est pourtant son habitude. C'est notre confrère Wassim Nasr, de France 24, qui révèle l'information. Afchin Halim Chaheryak [transcription phonétique, NDLR] aurait été capturé tout récemment dans une zone minière près de la Guinée ou sur une route menant vers la Guinée. Il travaillerait pour une entreprise turque.

En août de l'année dernière, le Jnim avait revendiqué l'enlèvement au Niger de deux Russes, dont un géologue, qui sont toujours retenus en otages depuis, et celui, en janvier dernier, d'un haut fonctionnaire nigérien.

Le groupe jihadiste rival de l'organisation État islamique au Sahel (EIS) a également réalisé depuis janvier dernier une série d'enlèvements au Niger. Quatre Marocains, une Autrichienne et une Suisso-Nigérienne seraient depuis retenus en otages dans la région malienne de Ménaka, largement contrôlée par l'EIS selon les sources civiles et sécuritaires locales. Il y a trois semaines, c'est le président de la société civile de cette région de Ménaka qui était à son tour kidnappé par l'EIS.

RFI

Afrique du Sud

Le président Ramaphosa annonce un dialogue national

Face caméra, le président sud africain s'est adressé à la nation, mardi 10 juin, pour lancer un « grand dialogue national ». Dans son message, il a annoncé une première convention nationale qui aura lieu le 15 août prochain et qui rassemblera différents acteurs de la société civile. Tous les Sud-Africains seront ensuite invités à faire part de leurs préoccupations. Une nouvelle convention sera alors convoquée début 2026 pour faire le bilan de ces échanges citoyens.



En Afrique du Sud, c'est une réponse à de plus en plus d'appels au dialogue partout dans le pays, alors que le pays fait face à de nombreux défis un peu plus de trente ans après l'avènement de la démocratie. « Nous avons fait de grands progrès en tant que nation avec l'avènement de la démocratie, plus de liberté et la possibilité pour des millions de gens d'avoir une vie meilleure », a déclaré Cyril Ramaphosa. Mais selon lui, le pays est encore confronté à bon nombre de défis : la pauvreté, le chômage, les inégalités, la criminalité, les violences sexistes et sexuelles ou encore la corruption.

« Un nouveau chapitre de notre démocratie »

RFI

« Ainsi, en tant que chef de l'État, je convoquerai une convention nationale le 15 août 2025. Cette convention représentera la diversité de la nation sud-africaine et sera la base de notre dialogue national parce que dans les mois qui suivront, tous les Sud-africains seront encouragés à dialoguer pour ouvrir un nouveau chapitre de notre démocratie. Leurs points de vue, leurs préoccupations et les propositions qui émergeront de cette conversation citoyenne seront regroupées lors d'une 2e convention nationale qui devrait se tenir début 2026 », a-t-il ajouté.

Tierno Monénembo, écrivain « Perdre un manuscrit, c'est perdre une partie de soi-même... »

Tierno Monénembo a mis à profit un entretien accordé à TV5 Monde pour revenir sur le cambriolage dont il a été victime en mai 2024. Un cambriolage au cours duquel rien n'a été emporté, sauf un seul objet : son vieil ordinateur. À l'intérieur se trouvaient trois années d'écriture.



A en croire Tierno Monénembo, ce vol serait un acte politique. Et il n'a pas hésité à pointer directement du doigt les plus hautes sphères du pouvoir guinéen, qu'il accuse de vouloir le faire taire.

« Perdre un manuscrit, c'est perdre un membre, c'est perdre une partie de soi-même », a-t-il confié à TV5 Monde.

« Un petit délinquant ne procède pas ainsi. C'est un gros délinquant qui a volé ce manuscrit. Un délinquant qu'il faut chercher au sommet le plus haut du pouvoir », a-t-il ajouté.

Il accuse, à tort ou à raison, les autorités guinéennes d'avoir organisé ou couvert ce vol, motivé par des raisons politiques. Pour lui, ses prises de position publiques dérangent, et il en paierait aujourd'hui le prix fort. Une

récompense de 5 000 euros, promise pour retrouver l'ordinateur, est restée sans effet.

« Personne n'a rien dit », a indiqué l'écrivain. Tierno Monénembo trouve plus grave encore l'attitude du pouvoir en place. Une association mobilisée pour retrouver le manuscrit a interpellé le président de la transition. Mais là encore, aucun retour.

« Rien du tout », lâche-t-il, amer. « C'est le mépris, tout le temps. Ces gens savent mépriser », a-t-il martelé.

« Ce ne sera pas le même roman. On n'écrit jamais le même roman deux fois. Mais ce sera toujours le même sujet : mon enfance, le temps des indépendances africaines », a déclaré Tierno Monénembo.

Kéfina Diakité

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Rumeur d'un "séisme" à Petit Simbaya

Le démenti formel du chef de quartier

Le mercredi 11 juin 2025, une équipe de la rédaction de Mediaguinee, en compagnie du chef de quartier de Petit Simbaya, M. Souleymane Sylla, s'est rendue sur les lieux, suite aux rumeurs virales annonçant un séisme de magnitude 7 survenu dans la nuit du 10 juin 2025.



« Franchement, je suis étonné. Il y a ici un passage d'eau qui, par le passé, a déjà causé des dégâts. Cette fois encore, une forte pluie accompagnée de vent violent a fait tomber un mur. Je n'étais pas sur place au moment des faits, mais selon les informations reçues, la chute du mur a provoqué un grand bruit. Certains ont alors pensé à un séisme. Premièrement, personne ici n'a ressenti de secousse. Deuxièmement, si c'était vraiment un tremblement de terre, pensez-vous qu'un seul mur serait tombé ? Tous les autres bâtiments sont encore debout. », a confié à Mediaguinee, le chef de quartier.

Et d'ajouter : « Je ne suis pas spécialiste en sismologie, mais d'après les témoignages recueillis, aucun habitant n'a senti de secousse. Mon propre secrétaire, par exemple, a dormi paisiblement toute la nuit. Ce n'est qu'au matin qu'il a appris la chute du mur. Peut-on vraiment parler de tremblement de terre dans ces conditions ? Je veux adresser un message à toute la Guinée, pas seulement à Petit Simbaya. J'ai même reçu un appel d'un étudiant vivant au Canada, inquiet de cette rumeur. Pourtant, ici, la vie suit son cours. Si un vrai séisme de cette magnitude s'était produit, les conséquences

auraient été bien plus graves... Certains ont dit y avoir ressenti un mouvement. Mais, vous l'avez vu avec moi : aucun mur fissuré, aucun bâtiment endommagé. Une dame nous a confié s'être réveillée à cause d'un bruit, mais elle ne confirme pas qu'il s'agissait d'un tremblement de terre. Je ne peux pas affirmer qu'il y en a eu. »

Le chef de quartier de Petit Simbaya a tenu à lancer ceci : « Je prie Allah de nous épargner d'un tremblement de terre. Ensuite, j'invite l'État à prendre des mesures contre la multiplication des forages dans les quartiers de Conakry. D'après certains spécialistes, cela pourrait poser un problème à long terme. Mais pour l'instant, dans mon quartier, après vérification, je ne peux confirmer aucun séisme. »

Mamadou Oury

Lisez le journal numérique sur le site

KéfinaFasso
www.kefinalasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Soudan

Le général libyen Khalifa Haftar accusé d'avoir prêté main forte aux FSR

Au Soudan, l'armée annonce s'être retirée de la région frontalière avec l'Égypte et la Libye après des combats avec les paramilitaires des Forces de soutien rapide du général Hemedti. Elle accuse le général Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est libyen, d'avoir appuyé militairement les FSR.



Selon l'armée soudanaise, l'attaque a eu lieu en fin de semaine dernière aux confins du Soudan, de la Libye et de l'Égypte. Un bataillon du maréchal Haftar – connu sous le nom de Katiba Sobol al Salam – opérant dans le sud de la Libye a traversé la frontière et s'est joint aux paramilitaires pour attaquer une position de l'armée soudanaise à Jebel Uweina, à plus de trois kilomètres de la frontière.

L'armée a dénoncé une agression flagrante contre le Soudan, visant à prendre le contrôle de cette région frontalière. Une région stratégique puisqu'elle sert de corridor pour approvisionner les FSR en armes, en mercenaires et en essence provenant de Li-

bye.

Ce n'est pas la première fois que des hommes de Khalifa Haftar coopèrent avec les paramilitaires d'Hemedti, tous deux soutenus par les Émirats arabes unis. « Il y a toujours eu des mercenaires libyens qui travaillaient avec les paramilitaires soudanais, des officiers, des techniciens qui savent opérer des drones, relève le chercheur soudanais Magdi El Gizouli. Mais là, c'est un bataillon de combattants qui a participé à l'opération. Un bataillon loyal à Haftar, et qui est habituellement impliqué dans le trafic d'armes et surtout de carburant, car vous ne pouvez pas vous battre au Darfour sans avoir une chaîne d'approvisionnement en car-

burant. Celui-ci vient principalement de Libye. »

Pour le chercheur, l'appui du bataillon libyen est venu compenser un manque d'effectif au sein des forces du général Hemedti. « Le problème des FSR est de pouvoir tenir tous les différents fronts. Ils veulent maintenir le siège d'El Fasher, et pour cela ils doivent maintenir une chaîne d'approvisionnement, poursuit le chercheur. Ils combattent également au Kordofan où ils font face à plusieurs offensives de l'armée. Ils n'ont pas assez d'hommes pour tous ces fronts, et pas assez de temps pour former de nouvelles recrues. »

RFI

Cameroun

Le retour au pays de l'opposant Maurice Kamto fait réagir la classe politique

Au Cameroun, l'opposant Maurice Kamto a fait un retour mouvementé par la ville portuaire de Douala après une tournée politique en Europe. Ce retour fait toujours autant réagir dans le pays. Le pouvoir comme l'opposition y va de son commentaire et de sa condamnation, y compris au sommet de l'État avec un tweet remarqué du président Paul Biya.

Sur le réseau social X, le président Paul Biya a remis au goût du jour une publication qu'il avait déjà faite en 2020 sous forme interrogative : « Est-il nécessaire de rappeler qu'en démocratie l'accès aux responsabilités publiques est assuré par les urnes et non par la rue, les médias ou les réseaux sociaux ? », a-t-il notamment retweeté dans un timing qui semble coller aux péripéties liées au retour de l'opposant Maurice Kamto au Cameroun. La référence à la rue n'étant pas sans rappeler la forte mobilisation des militants du MRC au siège de leur parti dimanche dernier au cours d'une manifestation

improvisée que les autorités avaient jugé illégale.

« **Affrontements communautaires et intertribaux** »

En plus de ce tweet de son président national, le RDPC s'est lui aussi fendu mardi soir d'un communiqué signé de son secrétaire général, Jean Nkuete. Le parti présidentiel y dénonce sans les nommer les partis politiques qui travaillent « à la préparation d'une insurrection meurtrière et sacrificielle et qui préparent l'opinion à des affrontements communautaires et intertribaux ».

« **Atteinte grave à la libert**

é d'aller et de venir »

Dans le reste de la classe politique, notamment de l'opposition, les événements de Douala sont condamnés de manière quasi unanime. Dans l'autre sens, quelques-uns des candidats déclarés à l'élection présidentielle ont dénoncé dans les mêmes termes ce qui est qualifié « d'atteinte grave à la liberté d'aller et de venir » en référence au double blocus de 48 heures en sa résidence et au siège du MRC dont Maurice Kamto et son parti ont été victimes à Douala.

RFI



Bénin

La rupture se profile entre l'UP-R de Patrice Talon et le PRD de Adrien Houngbédji

Au Bénin, l'idylle entre l'Union progressiste, soutien de Patrice Talon et le Parti du renouveau démocratique du vétéran Adrien Houngbédji, qui a donné naissance à l'UP-R en 2022, semble déjà sur le point de s'achever. Le secrétaire général adjoint du PRD confesse que leurs militants ne se sentent plus à l'aise dans cette fusion. Problème : le ministère de l'Intérieur considère que « fusion » signifie « dissolution » et que le PRD et ses attributs n'existent plus. S'il y a une rupture officielle, le parti ne devra plus les utiliser. Et cela n'est pas du tout du goût de son président fondateur Me Adrien Houngbédji et de ses lieutenants.



Au Bénin, même si la question du divorce n'est pas encore tranchée, le Parti du renouveau démocratique l'a clairement posée par la voix de son secrétaire général adjoint. Pour lui, les deux partis se sont mis ensemble sur une base donnée « mais ça n'a pas fonctionné ». Il confie que le parti consulte en ce moment ses militants pour prendre une décision.

Fin d'une histoire d'amour Les différentes déclarations ressemblent beaucoup à la

fin d'une histoire d'amour. Récemment, Adrien Houngbédji a publiquement critiqué le code électoral et demandé, comme l'opposition, le retour des exilés politiques. « Les meilleures lois sont celles qui sont consensuelles », conseille le vétéran. Il y a aussi une envie de mettre fin à la collaboration et de récupérer son PRD. Une lettre du ministère de l'Intérieur rappelait à un responsable du parti que le PRD avait cessé d'exister à la date de sa fusion. Ce dernier

avait utilisé le nom et les attributs de la formation. « C'est contraire à la réalité au regard des textes et des faits », a rétorqué Adrien Houngbédji.

Pour le porte-parole du gouvernement, « les textes internes des partis ne sont pas au-dessus des lois de la République ». Le parti allié n'a pas réagi officiellement. Un de ses ténors, contacté, a eu ces mots : « Ils sont libres de partir, nous ne les retiendrons pas. »

RFI